

PERMIS DE LOUER DANS LE CENTRE ANCIEN DE GARDANNE

**un dispositif pour lutter
contre l'habitat indigne**

QU'EST-CE QUE C'EST ?

- > Le permis de louer est une autorisation préalable de mise en location pour toute location ou relocation de logements à usage de résidence principale.
- > Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la Stratégie territoriale de lutte contre l'habitat indigne et dégradé de la Métropole Aix-Marseille-Provence.



PLUS D'INFORMATIONS :

- **Ville de Gardanne**
Service urbanisme
Bâtiment Saint-Roch
Avenue de Nice
13120 Gardanne.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h
urbanisme@ville-gardanne.fr
- sur : ampmetropole.fr



La Métropole
Solidarité
une marque de

